

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007898800017	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SYNDICAT ASSAINISSEMENT VALLÉE DE L'OISE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : L'ISLE ADAM

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SIAVOS - EAUX USEES (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	37
A4.1 - Equilibre des opérations financières	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	46
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 611 552,64	4 261 552,64

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 350 000,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 611 552,64	4 611 552,64
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 710 496,70	4 561 291,64

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	769 868,01	202 111,45
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 716 961,62

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 480 364,71	5 480 364,71
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 091 917,35	10 091 917,35
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	590 985,00	0,00	594 399,10	594 399,10	594 399,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	346 434,00	0,00	358 356,00	358 356,00	358 356,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	51 617,00	0,00	54 334,00	54 334,00	54 334,00
Total des dépenses de gestion des services		989 036,00	0,00	1 007 089,10	1 007 089,10	1 007 089,10
66	Charges financières	235 572,21	0,00	197 764,40	197 764,40	197 764,40
67	Charges exceptionnelles	6 204,61	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	9 380,74		992,99	992,99	992,99
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 240 193,56	0,00	1 215 846,49	1 215 846,49	1 215 846,49
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		296 752,16	296 752,16	296 752,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 148 961,09		3 098 953,99	3 098 953,99	3 098 953,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 148 961,09		3 395 706,15	3 395 706,15	3 395 706,15
TOTAL		3 389 154,65	0,00	4 611 552,64	4 611 552,64	4 611 552,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 611 552,64
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 371 746,10	0,00	2 705 798,99	2 705 798,99	2 705 798,99
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	31 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 534,86	0,00	11 163,84	11 163,84	11 163,84
Total des recettes de gestion des services		2 415 480,96	0,00	2 716 962,83	2 716 962,83	2 716 962,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 415 480,96	0,00	2 721 462,83	2 721 462,83	2 721 462,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	632 406,12		1 540 089,81	1 540 089,81	1 540 089,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		632 406,12		1 540 089,81	1 540 089,81	1 540 089,81
TOTAL		3 047 887,08	0,00	4 261 552,64	4 261 552,64	4 261 552,64

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	350 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 611 552,64
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 855 616,34
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	81 150,00	4 950,00	147 565,00	147 565,00	152 515,00
21	Immobilisations corporelles	258 000,00	26 307,40	177 841,76	177 841,76	204 149,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	954 598,48	520 392,10	1 230 620,62	1 230 620,62	1 751 012,72
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 293 748,48	551 649,50	1 556 027,38	1 556 027,38	2 107 676,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	988 911,96	0,00	978 891,51	978 891,51	978 891,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	989 011,96	0,00	979 391,51	979 391,51	979 391,51
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	351 658,42	218 218,51	334 988,00	334 988,00	553 206,51
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 634 418,86	769 868,01	2 870 406,89	2 870 406,89	3 640 274,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	632 406,12		1 540 089,81	1 540 089,81	1 540 089,81
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	882 406,12		1 840 089,81	1 840 089,81	1 840 089,81
	TOTAL	3 516 824,98	769 868,01	4 710 496,70	4 710 496,70	5 480 364,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 480 364,71
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	440 301,27	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	440 301,27	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 618,23	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	548 467,10	0,00	505 949,12	505 949,12	505 949,12
165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00
	Total des recettes financières	556 085,33	0,00	507 449,12	507 449,12	507 449,12
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	351 654,80	202 111,45	358 136,37	358 136,37	560 247,82

Total des recettes réelles d'investissement		1 348 041,40	202 111,45	865 585,49	865 585,49	1 067 696,94
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		296 752,16	296 752,16	296 752,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 148 961,09		3 098 953,99	3 098 953,99	3 098 953,99
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 398 961,09		3 695 706,15	3 695 706,15	3 695 706,15
TOTAL		3 747 002,49	202 111,45	4 561 291,64	4 561 291,64	4 763 403,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	716 961,62
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 480 364,71
--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 855 616,34

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	594 399,10		594 399,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	358 356,00		358 356,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	54 334,00		54 334,00
66	Charges financières	197 764,40	0,00	197 764,40
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	803 411,43	813 411,43
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	992,99	2 295 542,56	2 296 535,55
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		296 752,16	296 752,16
Dépenses d'exploitation – Total		1 215 846,49	3 395 706,15	4 611 552,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 611 552,64
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	752 236,12	752 236,12
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	978 891,51	0,00	978 891,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	152 515,00	100 000,00	252 515,00
21	Immobilisations corporelles (6)	204 149,16	100 000,00	304 149,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 751 012,72	100 000,00	1 851 012,72
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	500,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		787 853,69	787 853,69
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	553 206,51	0,00	553 206,51
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 640 274,90	1 840 089,81	5 480 364,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 480 364,71
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 705 798,99		2 705 798,99
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 163,84		11 163,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 500,00	752 236,12	756 736,12
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	787 853,69	787 853,69
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 721 462,83	1 540 089,81	4 261 552,64

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	350 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 611 552,64
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	204 086,70	204 086,70
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	699 324,73	699 324,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	500,00
28	Amortissement des immobilisations		2 295 542,56	2 295 542,56
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	560 247,82	0,00	560 247,82
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		296 752,16	296 752,16
Recettes d'investissement – Total		561 747,82	3 695 706,15	4 257 453,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	716 961,62
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	505 949,12
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 480 364,71
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	590 985,00	594 399,10	594 399,10
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	920,00	920,00	920,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Sous-traitance générale	993,00	1 030,00	1 030,00
6135	Locations mobilières	1 440,00	1 440,00	1 440,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	8 000,00	25 506,91	25 506,91
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 455,00	12 400,00	12 400,00
6156	Maintenance	12 409,00	13 930,00	13 930,00
6161	Multirisques	12 179,00	14 351,67	14 351,67
617	Etudes et recherches	381 478,00	238 513,52	238 513,52
618	Divers	16 615,00	18 090,00	18 090,00
6226	Honoraires	32 100,00	143 356,00	143 356,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	900,00	7 025,00	7 025,00
6236	Catalogues et imprimés	10 500,00	20 300,00	20 300,00
6238	Divers	790,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	800,00	800,00
6257	Réceptions	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6261	Frais d'affranchissement	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	5 500,00	5 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 486,00	5 096,00	5 096,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 992,00	4 800,00	4 800,00
6288	Autres	6 500,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	3 700,00	4 000,00	4 000,00
6358	Autres droits	1 510,00	1 540,00	1 540,00
6378	Autres taxes et redevances	15 218,00	15 300,00	15 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	346 434,00	358 356,00	358 356,00
6218	Autre personnel extérieur	1 450,00	1 500,00	1 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	174,00	177,00	177,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 115,00	3 112,00	3 112,00
6411	Salaires, appointements, commissions	116 380,00	116 959,00	116 959,00
6414	Indemnités et avantages divers	63 025,00	61 506,00	61 506,00
6415	Supplément familial	2 120,00	2 159,00	2 159,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 378,00	59 860,00	59 860,00
6452	Cotisations aux mutuelles	7 846,00	9 428,00	9 428,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	63 346,00	68 115,00	68 115,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	540,00	540,00
648	Autres charges de personnel	30 000,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	51 617,00	54 334,00	54 334,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	4 970,00	7 534,00	7 534,00
6518	Autres	1 846,00	1 995,00	1 995,00
6531	Indemnités élus	32 826,00	32 826,00	32 826,00
6533	Cotisations de retraite élus	1 970,00	1 974,00	1 974,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		989 036,00	1 007 089,10	1 007 089,10
66	Charges financières (b) (8)	235 572,21	197 764,40	197 764,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 406,46	199 482,67	199 482,67
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 834,25	-13 950,87	-13 950,87
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6688	Autre	10 000,00	11 232,60	11 232,60

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	6 204,61	10 000,00	10 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	2 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 204,61	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	9 380,74	992,99	992,99
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	9 380,74	992,99	992,99
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 240 193,56	1 215 846,49	1 215 846,49
023	Virement à la section d'investissement	0,00	296 752,16	296 752,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 148 961,09	3 098 953,99	3 098 953,99
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	204 086,70	204 086,70
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	50 000,00	599 324,73	599 324,73
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 098 961,09	2 295 542,56	2 295 542,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 148 961,09	3 395 706,15	3 395 706,15
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 148 961,09	3 395 706,15	3 395 706,15
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 389 154,65	4 611 552,64	4 611 552,64

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 611 552,64
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	44 330,62
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-58 281,49
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-13 950,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 371 746,10	2 705 798,99	2 705 798,99
704	Travaux	0,00	4 000,00	4 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 724 000,00	2 157 100,00	2 157 100,00
70613	Participations assainissement collectif	321 250,00	220 500,00	220 500,00
7068	Autres prestations de services	112 450,00	90 700,00	90 700,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	213 756,10	233 178,99	233 178,99
70878	Remb. frais par des tiers	290,00	320,00	320,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	31 200,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	31 200,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 534,86	11 163,84	11 163,84
752	Revenus des immeubles	10 786,44	11 163,84	11 163,84
7581	FCTVA	1 743,42	0,00	0,00
7588	Autres	5,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 415 480,96	2 716 962,83	2 716 962,83
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	4 500,00	4 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 415 480,96	2 721 462,83	2 721 462,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	632 406,12	1 540 089,81	1 540 089,81
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	632 406,12	752 236,12	752 236,12
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	787 853,69	787 853,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		632 406,12	1 540 089,81	1 540 089,81
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 047 887,08	4 261 552,64	4 261 552,64

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	350 000,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 611 552,64
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	81 150,00	147 565,00	147 565,00
2031	Frais d'études	61 150,00	125 365,00	125 365,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 500,00	1 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	20 700,00	20 700,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	258 000,00	177 841,76	177 841,76
2121	Aménagement Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	20 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	130 000,00	151 841,76	151 841,76
2182	Matériel de transport	30 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	3 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	16 000,00	16 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	954 598,48	1 230 620,62	1 230 620,62
2315	Installat°, matériel et outillage techni	954 598,48	1 230 620,62	1 230 620,62
Total des dépenses d'équipement		1 293 748,48	1 556 027,38	1 556 027,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	988 911,96	978 891,51	978 891,51
1641	Emprunts en euros	988 011,96	977 891,51	977 891,51
165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	500,00	500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100,00	500,00	500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		989 011,96	979 391,51	979 391,51
45811	travaux de branchements conventionnés (6)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
458120	LES HAMEAUX DE FRÉPILLON (6)	181 654,80	0,00	0,00
45817	mise en conformité des réseaux privatifs (6)	70 000,00	233 488,00	233 488,00
45819	REMISE EN CONFORMITÉ MAISON DE L'ISLE À ASO (6)	0,00	1 500,00	1 500,00
45824	TRAVAUX DE BRANCHEMENTS CONVENTIONNÉS -BELLERIVE (6)	3,62	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		351 658,42	334 988,00	334 988,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 634 418,86	2 870 406,89	2 870 406,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	632 406,12	1 540 089,81	1 540 089,81
	Reprises sur autofinancement antérieur	632 406,12	1 540 089,81	1 540 089,81
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	226 977,72	236 586,80	236 586,80
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	65 568,58	157 653,13	157 653,13
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	64 532,40	74 786,56	74 786,56
13918	Autres subventions d'équipement	274 160,27	0,00	0,00
139188	des tiers	0,00	282 042,48	282 042,48
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	1 167,15	1 167,15	1 167,15
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	787 853,69	787 853,69
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	250 000,00	300 000,00	300 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		882 406,12	1 840 089,81	1 840 089,81

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 516 824,98	4 710 496,70	4 710 496,70
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	769 868,01
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 480 364,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	440 301,27	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	440 301,27	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		440 301,27	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	555 085,33	505 949,12	505 949,12
10222	FCTVA	6 618,23	0,00	0,00
1068	Autres réserves	548 467,10	505 949,12	505 949,12
165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	500,00	500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100,00	500,00	500,00
Total des recettes financières		556 085,33	507 449,12	507 449,12
45821	TRAVAUX DE BRANCHEMENT CONVENTIONNÉS (5)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
458220	LES HAMEAUX DE FRÉPILLON (5)	181 654,80	0,00	0,00
45827	MISE EN CONFORMITÉ DES RÉSEAUX PRIVATIFS (5)	70 000,00	256 636,37	256 636,37
45829	REMISE EN CONFORMITÉ MAISON DE L'ISLE À ASO (5)	0,00	1 500,00	1 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		351 654,80	358 136,37	358 136,37
TOTAL RECETTES REELLES		1 348 041,40	865 585,49	865 585,49
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	296 752,16	296 752,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 148 961,09	3 098 953,99	3 098 953,99
139188	des tiers	0,00	204 086,70	204 086,70
21532	Réseaux d'assainissement	50 000,00	599 324,73	599 324,73
28031	Frais d'études	125 997,48	119 473,88	119 473,88
2805	Licences, logiciels, droits similaires	32 598,79	24 429,45	24 429,45
28121	Aménagement Terrains nus	104,00	104,00	104,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 422,68	1 422,68	1 422,68
28128	Aménagement Autres terrains	7 765,98	8 160,49	8 160,49
28131	Bâtiments	123 339,49	123 339,49	123 339,49
28135	Installations générales, agencements, ..	1 388,36	1 193,36	1 193,36
28153	Installations à caractère spécifique	1 609 220,28	1 593 986,64	1 593 986,64
28175	Matériel et outillage technique (mad)	186 556,32	416 895,61	416 895,61
28182	Matériel de transport	5 484,50	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 972,35	5 224,81	5 224,81
28184	Mobilier	931,59	982,88	982,88
28188	Autres	179,27	329,27	329,27
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 148 961,09	3 395 706,15	3 395 706,15
041	Opérations patrimoniales (8)	250 000,00	300 000,00	300 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 398 961,09	3 695 706,15	3 695 706,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 747 002,49	4 561 291,64	4 561 291,64

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				202 111,45
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				716 961,62
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 480 364,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9624751069A	03/06/2024	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 689 351,28									
1641 Emprunts en euros (total)					14 689 351,28									
136-2	Agence de l'eau Seine Normandie	13/11/2018	13/11/2018	13/11/2019	4 890,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
142-3	Agence de l'eau Seine Normandie	16/04/2019	16/04/2019	16/04/2020	30 886,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
143	Agence de l'eau Seine Normandie	07/12/2021	07/12/2021	07/12/2022	67 771,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 103	Agence de l'eau Seine Normandie	11/04/2012	11/04/2012	10/04/2013	101 017,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 104	Agence de l'eau Seine Normandie	03/09/2012	03/09/2012	02/09/2013	39 129,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 105	Agence de l'eau Seine Normandie	06/06/2013	06/06/2013	05/06/2014	55 319,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 106	Agence de l'eau Seine Normandie	03/09/2012	03/09/2012	02/09/2013	20 655,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 107	Agence de l'eau Seine Normandie	29/05/2012	29/05/2012	28/05/2013	26 149,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 109	Agence de l'eau Seine Normandie	03/11/2011	03/11/2011	02/11/2012	17 424,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 110	Agence de l'eau Seine Normandie	18/12/2012	18/12/2012	17/12/2013	128 183,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 110-2	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	11 457,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 112	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	21 247,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 112 bis	Agence de l'eau Seine Normandie	09/07/2013	09/07/2013	08/07/2014	26 431,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 113	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	71 688,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
AESN 117	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	43 445,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 119	Agence de l'eau Seine Normandie	11/03/2014	11/03/2014	10/03/2015	64 772,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 120	Agence de l'eau Seine Normandie	08/04/2014	08/04/2014	07/04/2015	18 879,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 121	Agence de l'eau Seine Normandie	26/01/2015	26/01/2015	26/01/2016	18 386,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 127	Agence de l'eau Seine Normandie	25/06/2014	25/06/2014	24/06/2015	15 131,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 129	Agence de l'eau Seine Normandie	28/05/2015	28/05/2015	28/05/2016	14 862,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 130	Agence de l'eau Seine Normandie	08/12/2014	08/12/2014	08/12/2015	31 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 136	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2016	04/05/2016	03/05/2017	83 973,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 142-1	Agence de l'eau Seine Normandie	15/11/2016	15/11/2016	14/11/2017	77 217,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 142-2	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2017	28/09/2017	28/09/2018	46 330,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 80-2	Agence de l'eau Seine Normandie	22/02/2011	22/02/2011	21/02/2012	3 764,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 90	Agence de l'eau Seine Normandie	30/11/2010	30/11/2010	29/11/2011	13 116,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN115	Agence de l'eau Seine Normandie	23/10/2013	23/10/2013	23/10/2014	11 147,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BP 02	BANQUE POSTALE	25/09/2015	19/10/2015	01/02/2016	695 000,00	F	Taux fixe à 2.24 %	2,240	2,260	EUR	T	C	O	A-1
BP01-EU	BANQUE POSTALE	24/07/2014	07/08/2014	01/12/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,340	EUR	T	C	O	A-1
CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	20/08/2009	31/07/2009	30/10/2009	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.42 %	4,420	4,490	EUR	T	C	O	A-1
CDC 30-réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/01/2012	01/06/2022	01/06/2023	428 868,61	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CDC 31-réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/07/2012	01/06/2022	01/06/2023	254 500,11	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
CDC 32-réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/12/2012	01/06/2022	01/06/2023	1 149 953,94	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
CDC 33 -réam-EU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/10/2013	01/06/2022	01/01/2023	315 399,91	V	(Livret A(Préfixé) + 0.85)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,850	1,850	EUR	T	C	O	A-1
CDC 36-Réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/09/2014	01/06/2022	01/01/2023	368 333,40	V	Livret A(Préfixé) + 0.85	1,850	1,850	EUR	T	C	O	A-1
CDC 37	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/11/2015	01/12/2015	01/03/2016	21 867,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,760	EUR	T	C	O	A-1
CDC 38	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2015	21/12/2015	01/01/2017	133 774,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
CDC 39	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2015	21/12/2015	01/01/2017	249 500,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
CDC 40	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/07/2016	25/07/2016	01/03/2017	167 000,00	F	Taux fixe à 1.19 %	1,190	1,190	EUR	T	P	O	A-1
CE 31	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2014	30/12/2013	05/05/2014	200 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,150	EUR	T	C	O	A-1
CE32	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2021	30/12/2021	25/04/2022	423 720,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630	EUR	T	C	O	A-1
CE33	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2022	25/01/2022	25/04/2022	1 528 690,34	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	1,640	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Dexia AUVERS	SFIL CAFFIL	14/11/2006	01/01/2007	01/04/2007	687 575,97	C	Taux fixe 3.78% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé)	3,780	3,890	EUR	T	P	O	A-1
SG 01	SOCIETE GENERALE	31/12/2008	31/12/2008	31/03/2009	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.48 %	4,480	4,620	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					14 689 351,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

SYNDICAT ASSAINISSEMENT VALLÉE DE L'OISE - SIAVOS - EAUX USEES - BP - 2025

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 648 282,83					967 891,51	189 580,05	0,00	44 371,77
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 648 282,83					967 891,51	189 580,05	0,00	44 371,77
136-2	N	0,00	A-1	2 934,00	8,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	326,00	0,00	0,00	0,00
142-3	N	0,00	A-1	20 590,65	9,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 059,07	0,00	0,00	0,00
143	N	0,00	A-1	54 216,79	11,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 518,07	0,00	0,00	0,00
AESN 103	N	0,00	A-1	20 203,36	2,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 734,47	0,00	0,00	0,00
AESN 104	N	0,00	A-1	7 825,80	2,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 608,60	0,00	0,00	0,00
AESN 105	N	0,00	A-1	14 751,77	3,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 687,93	0,00	0,00	0,00
AESN 106	N	0,00	A-1	4 131,00	2,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 377,00	0,00	0,00	0,00
AESN 107	N	0,00	A-1	5 229,76	2,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 743,27	0,00	0,00	0,00
AESN 109	N	0,00	A-1	2 323,20	1,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 161,60	0,00	0,00	0,00
AESN 110	N	0,00	A-1	25 636,64	2,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 545,53	0,00	0,00	0,00
AESN 110-2	N	0,00	A-1	2 291,40	2,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	763,80	0,00	0,00	0,00
AESN 112	N	0,00	A-1	4 249,36	2,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 416,47	0,00	0,00	0,00
AESN 112 bis	N	0,00	A-1	7 048,23	3,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 762,07	0,00	0,00	0,00
AESN 113	N	0,00	A-1	14 337,60	2,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 779,20	0,00	0,00	0,00
AESN 117	N	0,00	A-1	8 689,04	2,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 896,33	0,00	0,00	0,00
AESN 119	N	0,00	A-1	21 590,70	4,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 318,13	0,00	0,00	0,00
AESN 120	N	0,00	A-1	6 293,00	4,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 258,60	0,00	0,00	0,00
AESN 121	N	0,00	A-1	7 354,43	5,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 225,73	0,00	0,00	0,00
AESN 127	N	0,00	A-1	5 043,70	4,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 008,73	0,00	0,00	0,00
AESN 129	N	0,00	A-1	5 944,80	5,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	990,80	0,00	0,00	0,00
AESN 130	N	0,00	A-1	10 633,30	4,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 126,67	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
AESN 136	N	0,00	A-1	39 187,40	6,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 598,20	0,00	0,00	0,00
AESN 142-1	N	0,00	A-1	36 034,60	6,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 147,80	0,00	0,00	0,00
AESN 142-2	N	0,00	A-1	24 709,31	7,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 088,67	0,00	0,00	0,00
AESN 80-2	N	0,00	A-1	501,91	1,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	250,93	0,00	0,00	0,00
AESN 90	N	0,00	A-1	874,40	0,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	874,40	0,00	0,00	0,00
AESN115	N	0,00	A-1	2 972,57	3,81	F	Taux fixe à 0 %	0,000	743,13	0,00	0,00	0,00
BP 02	N	0,00	A-1	382 250,00	10,83	F	Taux fixe à 2.24 %	2,260	34 750,00	8 270,50	0,00	1 275,71
BP01-EU	N	0,00	A-1	487 500,00	9,67	F	Taux fixe à 3.3 %	3,340	50 000,00	15 468,75	0,00	1 163,02
CA 01	N	0,00	A-1	712 500,00	4,58	F	Taux fixe à 4.42 %	4,490	150 000,00	29 003,99	0,00	4 223,22
CDC 30-réam	N	0,00	A-1	323 420,15	4,42	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,520	56 252,62	11 384,39	0,00	4 529,08
CDC 31-réam	N	0,00	A-1	201 516,95	5,42	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,520	28 114,18	7 093,40	0,00	2 939,56
CDC 32-réam	N	0,00	A-1	910 550,54	5,42	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,520	127 033,39	32 051,38	0,00	13 282,36
CDC 33 -réam-EU	N	0,00	A-1	261 714,79	9,50	V	(Livret A(Préfixé) + 0.85)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,850	26 842,56	8 835,81	0,00	1 523,68
CDC 36-Réam	N	0,00	A-1	310 555,64	10,50	V	Livret A(Préfixé) + 0.85	3,850	28 888,88	10 521,52	0,00	1 827,25
CDC 37	N	0,00	A-1	12 026,76	10,92	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,060	1 093,36	396,20	0,00	24,66
CDC 38	N	0,00	A-1	80 264,40	11,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	6 688,70	3 210,58	0,00	2 934,85

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CDC 39	N	0,00	A-1	149 700,00	11,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	12 475,00	5 988,00	0,00	5 473,75
CDC 40	N	0,00	A-1	104 898,87	11,92	F	Taux fixe à 1.19 %	1,190	8 184,06	1 206,50	0,00	92,30
CE 31	N	0,00	A-1	128 333,19	19,09	F	Taux fixe à 4.09 %	4,150	6 666,68	5 146,58	0,00	760,25
CE32	N	0,00	A-1	365 458,50	17,07	F	Taux fixe à 1.62 %	1,630	21 186,00	5 791,73	0,00	1 006,99
CE33	N	0,00	A-1	1 146 517,78	8,07	F	Taux fixe à 1.63 %	1,640	138 971,84	17 838,77	0,00	2 965,26
Dexia AUVERS	N	0,00	A-1	115 476,54	2,00	V	Euribor 3M-Floor 0 sur Euribor 3M	2,740	49 733,04	2 689,95	0,00	349,83
SG 01	N	0,00	A-1	600 000,00	4,00	F	Taux fixe à 4.48 %	4,620	150 000,00	24 682,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 648 282,83					967 891,51	189 580,05	0,00	44 371,77

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	44	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 648 282,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2022-02-28

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	PLANTATION ARBRES ET ARBUSTRES	15	28/02/2022
L	AGT ET AMGT DE BATIMENTS ADMINISTRATIF	15	28/02/2022
L	AGT ET AMGT DE BATIMENTS D'EXPLOITATION	15	28/02/2022
L	FRAIS ETUDES	5	28/02/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	28/02/2022
L	LOGICIEL, PROGICIEL	3	28/02/2022
L	MOBILIER DE BUREAU	10	28/02/2022
L	APPAREILS LABORATOIRE, BUREAU, OUTILS	5	28/02/2022
L	ORGANES D'OBTURATION	4	28/02/2022
L	RESEAU SOUS CHARTE QUALITE	75	28/02/2022
L	RESEAU HORS CHARTE QUALITE	50	28/02/2022
L	POMPES, APPAREILS MECA, CHAUFFAGE, VENTILATION	10	28/02/2022
L	POSTES DE RELEVAGE	30	28/02/2022
L	ORGANES DE REGULATION	4	28/02/2022
L	REHABILITATION SOUS CHARTE QUALITE	75	28/02/2022
L	REHABILITATION HORS CHARTE QUALITE	50	28/02/2022
L	OUVRAGES COURANTS STATION EPURATION	25	28/02/2022
L	OUVRAGES LOURDS STATION EPURATION	50	28/02/2022
L	DOCUMENTS D'URBANISME	7	28/02/2022
L	VEHICULES ET ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS	5	28/02/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	992,99		26 701,15	27 694,14	7 161,91	20 532,23
actif circulant	992,99	01/01/2022	26 701,15	27 694,14	7 161,91	20 532,23
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	992,99		26 701,15	27 694,14	7 161,91	20 532,23

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	716 961,62	716 961,62
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-567 756,56	-567 756,56
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	149 205,06	149 205,06

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	505 949,12	505 949,12
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	149 205,06	149 205,06
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	655 154,18	655 154,18

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 730 127,63	1 730 127,63
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 592 794,72	2 592 794,72
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	862 667,09	862 667,09

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 730 127,63	I 1 730 127,63
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		977 891,51	977 891,51
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	977 891,51	977 891,51
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		752 236,12	752 236,12
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	752 236,12	752 236,12
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 592 794,72	III 2 592 794,72
Ressources propres externes de l'année (a)		500,00	500,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	500,00	500,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 592 294,72	2 592 294,72
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	119 473,88	119 473,88
2805	Licences, logiciels, droits similaires	24 429,45	24 429,45
28121	Aménagement Terrains nus	104,00	104,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 422,68	1 422,68
28128	Aménagement Autres terrains	8 160,49	8 160,49
28131	Bâtiments	123 339,49	123 339,49
28135	Installations générales, agencements, ..	1 193,36	1 193,36
28153	Installations à caractère spécifique	1 593 986,64	1 593 986,64
28175	Matériel et outillage technique (mad)	416 895,61	416 895,61
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 224,81	5 224,81
28184	Mobilier	982,88	982,88
28188	Autres	329,27	329,27
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	296 752,16	296 752,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : travaux de branchements conventionnés travaux de branchement conventionnés			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	523 264,51	11 625,92	100 000,00	111 625,92	
4581 travaux de branchements conventionnés (5)	523 264,51	11 625,92	100 000,00	111 625,92	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	523 264,51	11 625,92	100 000,00	111 625,92	
RECETTES (b)	523 543,42	10 713,20	100 000,00	110 713,20	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	523 543,42	10 713,20	100 000,00	110 713,20	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	523 543,42	10 713,20	100 000,00	110 713,20	

N° opération : 04		Intitulé de l'opération : travaux de branchements conventionnés -BELLERIVE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	129 126,57	0,00	0,00	0,00	
4581 travaux de branchements conventionnés -BELLERIVE (5)	129 126,57	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	129 126,57	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	129 126,57	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	129 126,57	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 04		Intitulé de l'opération : travaux de branchements conventionnés -BELLERIVE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	129 126,57	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 07		Intitulé de l'opération : mise en conformité des réseaux privatifs mise en conformité des réseaux privatifs			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	195 518,00	88 745,99	233 488,00	322 233,99	
4581 mise en conformité des réseaux privatifs (5)	195 518,00	88 745,99	233 488,00	322 233,99	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	195 518,00	88 745,99	233 488,00	322 233,99	
RECETTES (b)	93 929,53	72 233,00	256 636,37	328 869,37	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	93 929,53	72 233,00	256 636,37	328 869,37	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	93 929,53	72 233,00	256 636,37	328 869,37	

N° opération : 09		Intitulé de l'opération : maison de l'Isle remise en conformité sous convention à Auvers-sur-Oise			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	30 860,83	1 500,00	32 360,83	
4581 maison de l'Isle remise en conformité sous convention à Auvers-sur-Oise (5)	0,00	30 860,83	1 500,00	32 360,83	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 09		Intitulé de l'opération : maison de l'Isle remise en conformité sous convention à Auvers-sur-Oise			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	30 860,83	1 500,00	32 360,83	
RECETTES (b)	0,00	30 860,83	1 500,00	32 360,83	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	30 860,83	1 500,00	32 360,83	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	30 860,83	1 500,00	32 360,83	

N° opération : 20		Intitulé de l'opération : Les Hameaux de FREPILLON			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	39 163,40	86 985,77	0,00	86 985,77	
4581 Les Hameaux de FREPILLON (5)	39 163,40	86 985,77	0,00	86 985,77	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	39 163,40	86 985,77	0,00	86 985,77	
RECETTES (b)	37 844,75	88 304,42	0,00	88 304,42	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	37 844,75	88 304,42	0,00	88 304,42	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	37 844,75	88 304,42	0,00	88 304,42	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,90	2,90
adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,90	0,90
rédacteur principal	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	3,80	0,90	4,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
attaché	A	ADM	611	0,00	332-10 Nomination CDI art-.332-10	CDI CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par (1) Le Président du comité syndical,

A Au siège du syndicat le 31/03/2025

(1) Le Président du comité syndical,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Auvers-sur-Oise, le 31/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 - Le Président - EON Pierre-Edouard	
02 - La Vice-présidente - MEZIERES Isabelle	
03 - Le Vice-président - COURTOIS Jean-Pierre	
04 - Le Vice-président -BERNARD Dominique	
05 - Le Vice-président -MACE Bruno	
06 - titulaire - LEMBA DIYANGI Abel	
07 - titulaire - OBERTI Jean-Pierre	
08 - titulaire - MARCHAIS Hubert	
09 - titulaire -DOHY Alexandre	
10 - titulaire - FRANCOIS Jérôme	
11 - titulaire - MAGNE Nadège	
12 - titulaire - HUART Sébastien	
13 - titulaire - MONTAGNIER Eric	
14 - suppléant - MEZIERES Christophe	
15 - suppléant - LEBOURGEOIS Marc	
16 - suppléant - ROVIRA Martine	
17 - suppléant - RIO Bernard	
18 - suppléant - LEMAIRE Eric	
19 - suppléant - RENARD Patrice	
20 - suppléant - CHAMBERT Stéphane	
21 - suppléant - GONIDEC Laurent	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

22 - suppléant - LAPLAIGE Estelle	
23 - suppléant - DAVENNE Thomas	
24 - suppléant - BELLENGER Claude	
25 - suppléant - LOPES Sandra	
26 - suppléant - MOURA-CASSIA Marion	

Certifié exécutoire par (1) Le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2025, et de la publication le 09/04/2025

A Auver-sur-Oise, le 09/04/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.